



COMMENT COMMUNIQUER? POUR UNE SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT CONSTRUIT

Laurent Guidetti, architecte, tribu architecture sàrl

La population se méfie souvent des projets d'urbanisme ou d'architecture: trop chers, pas beaux, inadéquats, pas assez populaires, populistes, trop près de chez moi, etc. La première cause est la méfiance naturelle à tout changement. Mais cette méfiance est alimentée par plusieurs facteurs: la complexité de la discipline qui répond à ses propres règles, des acteurs multiples, un langage propre, des processus sur le (très) long terme, etc.

De nombreux malentendus existent simplement autour de la définition de ce dont on parle. L'aménagement du territoire est généralement considéré comme une discipline très technique avec un langage spécifique et un contexte légal complexe: qu'est-ce qu'un plan directeur, un plan partiel d'affectation, un projet de construction? Qui sont les acteurs de l'aménagement du territoire, quelles sont leurs compétences et quels sont leurs rôles?

Il est aussi difficile de comprendre l'abstraction des plans d'aménagement ou de construction, et leurs conséquences réelles sur notre environnement: que veulent bien dire ces «taches» de toutes les couleurs? Quels en sont les enjeux

essentiels? Quels seront les avantages du projet? Mais aussi quels en seront les «dommages collatéraux»?

Si les outils sont adaptés pour aménager un territoire ou déterminer des droits à bâtir, ils ne sont clairement pas conçus pour répondre aux questions (bien que légitimes) de la population. D'où l'importance de la part des professionnels d'apprendre à «traduire» leur message lorsqu'ils s'adressent à la population et de pas utiliser des jargons incompréhensibles. La capacité à exprimer clairement ses idées peut se révéler finalement plus importante que la qualité du projet en question.

Une particularité des projets d'urbanisme et d'aménagement du territoire réside dans la multitude des acteurs, aménagistes, urbanistes, architectes, ingénieurs en transports, paysagistes, politiques, population. En plus, de nombreux lobbies font valoir leurs intérêts: défense des cyclistes, des automobilistes, du patrimoine, etc. Et nombreux sont ceux qui s'opposent à un projet par peur du changement pour eux-mêmes. S'ils ne sont pas opposés au principe ils n'en veulent pas à proximité de chez



COMMUNIQUER EN URBANISME

11



© tribu architecture safr

- La qualité n'est pas un luxe -
stand de la SIA pour le Salon Habitat-Jardins, 2006



- Découvre ton environnement construit avec les architectes -
cours, visites et ateliers dans les écoles primaires lausannoises, 2000-2008

eux : ce sont les nimby (de l'anglais, « not in my backyard », c'est-à-dire « pas dans mon jardin ») qui illustrent la défense extrême d'intérêts privés de voisinage. Ainsi, les nimby peuvent en arriver à contester des projets de création de services publics par simple refus du changement. A cet égard, il apparaît que la notion « d'intérêt public prépondérant » inscrit dans la loi sur l'aménagement du territoire est louable, mais difficile à définir et à défendre face aux opposants défendant leurs intérêts privés.

Difficile aussi de défendre un projet face à plusieurs types d'opposants, ceux qui s'opposent sur le fond et ceux qui s'opposent sur la forme: « nous ne voulons pas de grand mur de béton dans notre quartier parce que le béton, c'est moche » et « la collectivité à mieux à faire qu'investir dans une piscine olympique, un plan de mobilité douce, un tram, un musée des Beaux-Arts, etc. ».

Par ailleurs, la population revendique de plus en plus d'être intégrée aux différents processus de transformations urbaines. Pour répondre à ces demandes, les démarches participatives se développent pour tenter de comprendre les désirs de la population et de les intégrer dans les projets (WerkstadtBasel à Bâle, Quartier21 à Lausanne, etc.). Mais un des grands enjeux de toutes les démarches participatives est de bien en définir les objectifs, les limites, les rôles, etc., en somme, se comprendre et parler le même langage.

On le voit, apprendre à communiquer de la part des professionnels et des politiques est une nécessité à plusieurs titres. De la part de la population, c'est aussi « se donner les moyens de participer de manière citoyenne et responsable à son développement durable » car l'environnement construit est l'affaire de tous. Du spécialiste au grand public, tout le monde contribue à en déterminer la forme. En effet, si les professionnels sont responsables de notre environnement construit, les maîtres d'ouvrage, les politiques et la population participent, chacun à leur niveau, à son évolution. Dans ce contexte, il est primordial de se soucier de communication dès le début du processus et de répondre efficacement aux nombreux et réguliers échanges entre urbanistes-aménagistes, politiques, médias, population.

Communiquer, apprendre à communiquer, sensibiliser, c'est justement le but de l'activité de sensibilisation à l'environnement construit développée par tribu architecture depuis plusieurs années. Son but est de parler d'environnement construit de manière très large. C'est pourquoi, l'offre pédagogique proposée s'adresse à tous les publics dans des cadres variés qui vont d'animations pour les écoles enfantines aux séminaires professionnels en passant par des ateliers, visites urbanistiques, expositions ou animations théâtrales.

Cette activité est largement présentée sur le site www.tribu-architecture.ch.

Bureau du Comité
ASPAN-Suisse occidentale
Yves Christen, président
Laurent Guidetti, vice-président

Michèle Miéville, Christa Perregaux, Michel Jaques, membres
Isabelle Debrot, trésorière

Impression
Stämpfli Publikationen AG
Wöflistrasse 1, CP 8326
CH-3001 Berne
Mise en page
Rédaction TRACÉS
Bassenges 4
CH-1024 Ecublens

Rédacteur responsable
Comité de l'ASPAN-SO
Secrétariat, Grand-Rue 38, CH-1260 Nyon
Comité de rédaction des Cahiers
P. Michel (rédacteur en chef), A.-M. Betticher,
D. Clerc, M. Miéville, C. Perregaux, M. Ruzicka-Rossier, M. Tranda-Pittion, R. Ruggli,
C. Wasserfallen (membres)